Avis officiels pour le Ve arrondissement

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **72 (1943)**

Heft 10

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Avis officiels pour le Ve arrondissement

1. *Le cours complémentaire* dont la durée est de 92 h. (soit 23 séances) commencera le *jeudi 21* ou le *samedi 23 octobre.*
2. *La conférence d'arrondissement* est, d'ores et déjà, fixée au *jeudi 7 octobre*, à 8 h. 45, à Bulle.
   Lieu de réunion : salle de Mlle Germaine Pasquier.

Varia : 1. Commentaires sur la question mise à l'étude.
2. Désignation des rapporteurs.
3. L'organisation de l'enseignement rationnel de la grammaire.
4. Causeries de M. le Dr Büchi : Protection de la flore fribourgeoise. — Comment faut-il visiter le musée cantonal d'histoire naturelle ?
5. Divers.

L. Maillard, insp.

A la Société fribourgeoise d'éducation

Le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation s'est réuni à Fribourg, à l'Hôtel Suisse, le jeudi 1er juillet, sous la présidence de M. Maillard, inspecteur scolaire de la Gruyère, qui remplaça en l'occurrence M. l'abbé Delamadeleine, retenu ailleurs par ses obligations militaires. M. Piller, Directeur de l'Instruction publique, honorait de sa présence la réunion, prouvant, une fois de plus, tout l'intérêt qu'il porte à notre société.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, ce fut la discussion des tractanda prévus. M. Rosset, inspecteur des écoles de la ville de Fribourg, fut confirmé dans ses fonctions de vice-président. Des vœux chaleureux lui sont adressés pour le rétablissement complet de sa santé. Il s'agissait ensuite de désigner le lieu de la nouvelle assemblée. Un court échange de propos eut lieu à ce sujet et M. l'inspecteur Schuwey se déclara enchanté de nous recevoir l'année prochaine dans sa chère Singine, à Tavel ou Guin.

Le point principal à discuter fut celui de la question à mettre à l'étude et qui sera examinée par la Société d'éducation, dès cet été. Quelques propositions furent entendues, mais aucune ne sembla rallier tous les suffrages. M. le Directeur voulut bien nous donner alors ses précieuses directives. Il préférerait, lui, un thème d'ordre général, concernant, par exemple, le but de l'école. Il y a des vérités, des idées fondamentales, devant lesquelles il est bon de se replacer de temps en temps. Si notre pays jouit d'une tranquillité relative, la guerre, avec toutes ses répercussions, agite les esprits et les idées folles courent le monde. La pédagogie, elle-même, est devenue quelquefois une science occulte ! Vouloir ! Agir ! clame-t-on de toutes parts. Oui, mais préalablement penser et penser